
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRAX du 26/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée **IN-FOGREEN FACTORY** ayant son siège à BRAX (31490) 18 rue de l'Arramon, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, au capital de 5 000 euros et avec objet : « Prestations de services, conseil et formation en stratégie numérique responsable. Conception, étude, analyse, réalisation, gestion, utilisation et amélioration de systèmes informatiques et électroniques au profit d'entreprises ou de tiers publics ou privés. Réalisation de toutes prestations de conseil en développement commercial ». Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Christophe PHAM, demeurant à BRAX (31490) 18 rue de l'Arramon. La Société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

POUR AVIS, Le Président.
